

## Les faillites des particuliers remontent au Québec : est-ce le début d'une tendance haussière?

Même si les récents indicateurs relatifs à l'endettement des ménages n'ont pas montré de détérioration de leur situation financière, les faillites personnelles ont amorcé un mouvement à la hausse l'an dernier. Compte tenu de l'accroissement rapide des dettes depuis le début des années 2000 et du faible taux d'épargne des Québécois, ceux-ci sont devenus plus vulnérables aux imprévus, telle une perte d'emploi. Les difficultés du marché du travail survenues l'an dernier seraient à l'origine de l'augmentation des cas d'insolvabilité au Québec. Cela rappelle que les revenus des ménages déterminent habituellement leur capacité financière à respecter leurs obligations de paiements. Dans le contexte actuel de faiblesse prolongée des taux d'intérêt, ceux-ci ont peu d'incidence sur les faillites.

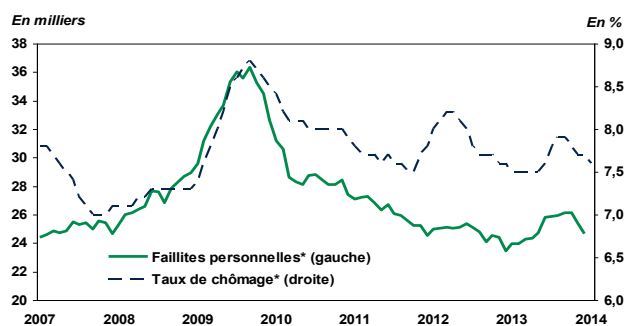
### LE MARCHÉ DU TRAVAIL EST DÉTERMINANT

La santé financière des ménages dépend de plusieurs éléments : le poids de l'endettement, la valeur de leurs actifs, la capacité d'épargne afin de faire face aux imprévus, les variations de taux d'intérêt ainsi que l'état du marché du travail. Ce dernier facteur a joué un rôle déterminant au cours des dernières années. La récession de 2008-2009 a provoqué des pertes d'emplois et une remontée rapide du taux de chômage (graphique 1). Celui-ci est passé d'un creux de 7 % à près de 9 % ce qui a fait bondir le nombre de faillites personnelles de plus de 30 % en l'espace de deux ans. Au moment où plusieurs craignaient une remontée éventuelle

des taux d'intérêt, la détérioration du marché du travail a causé d'importants dommages. Par la suite, la reprise économique s'est caractérisée par un redressement rapide de l'emploi au Québec entraînant ainsi un recul des faillites de 2010 à 2012 (graphique 2).

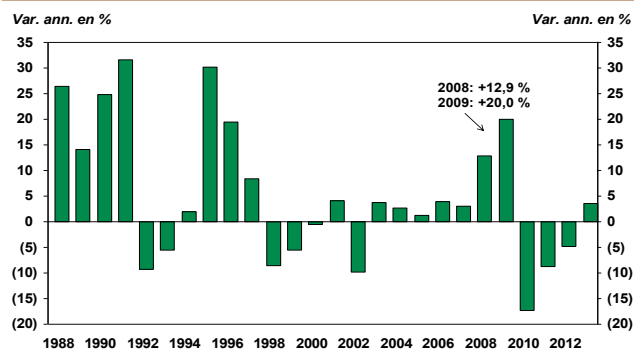
Il n'y a pas que les faillites qui témoignent de la difficulté de certains à joindre les deux bouts. À défaut de déclarer faillite, les particuliers peuvent également faire une proposition à leur créancier, par exemple en consolidant leurs dettes afin de les rembourser sur une plus longue période et parfois même d'en réduire le montant. Ces ménages sont

**Graphique 1 – La hausse des faillites personnelles s'explique par les difficultés du marché du travail au Québec**



\* Moyennes mobiles 6 mois  
Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 2 – Légère hausse des faillites personnelles au Québec en 2013**



Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada et Desjardins, Études économiques

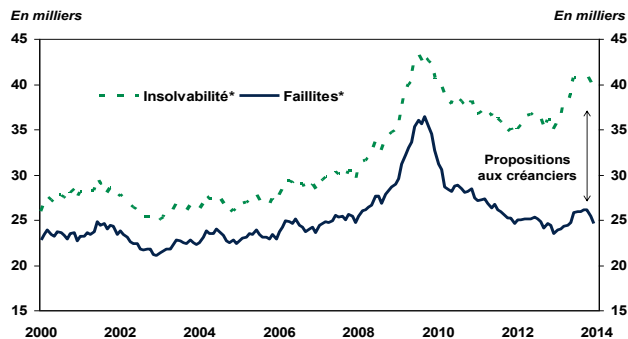
**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

**Yves St-Maurice**  
Directeur principal et économiste en chef adjoint

418-835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**Hélène Bégin**  
Économiste principale

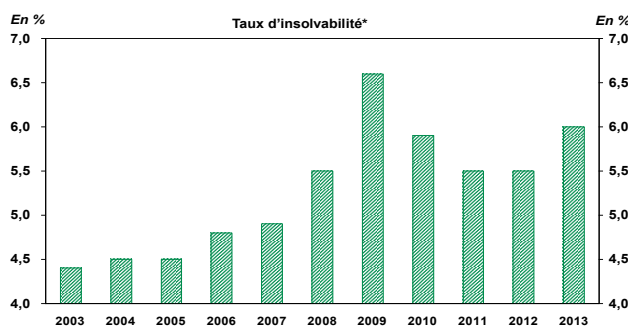
**Graphique 3 – Les faillites ainsi que les propositions des emprunteurs ont gonflé les cas d'insolvabilité au Québec**



\* Moyennes mobiles 6 mois  
Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada et Desjardins, Études économiques

considérés comme insolubles<sup>1</sup>, tout comme ceux qui déclarent faillite. La somme des propositions aux créanciers et des faillites correspond au total des cas d'insolvabilité (graphique 3). Or, les propositions ont grimpé en flèche au Québec depuis la récession de 2008-2009. Contrairement aux faillites qui ont diminué par la suite, les plans de redressement financier proposés par l'emprunteur demeurent à la hausse et ont même fait un bond d'environ 25 % l'an dernier. En 2013, un total de 14 726 propositions s'est ajouté aux 25 221 faillites personnelles (+3,4 %) au Québec, de sorte que les cas d'insolvabilité ont atteint 39 947 (+11,2 %). La part de la population adulte considérée comme insolvable a également remonté en 2013 (graphique 4), témoignant de la difficulté plus répandue des ménages à rembourser leurs dettes.

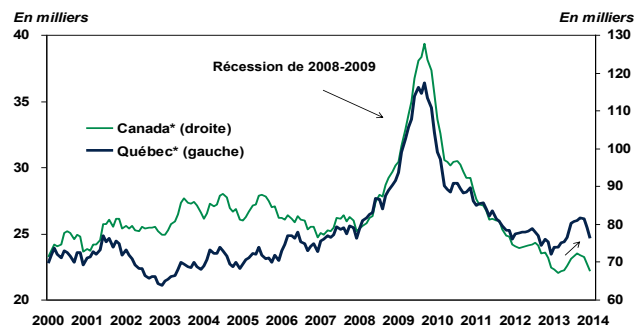
**Graphique 4 – La part des ménages insolubles a fléchi après la dernière récession, mais a remonté en 2013**



\* Nombre de faillites et de propositions / population de 18 ans et +.  
Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada et Desjardins, Études économiques

<sup>1</sup> Incapacité de rembourser ses dettes en totalité selon l'échéance qui était prévue au départ avec l'institution financière.

**Graphique 5 – Les faillites personnelles ont remonté en 2013**

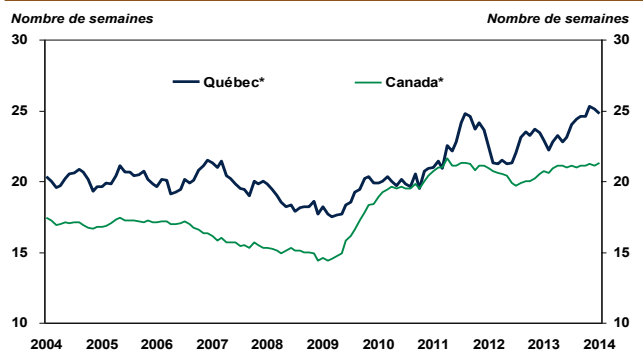


\* Moyennes mobiles 6 mois  
Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada et Desjardins, Études économiques

### PÉRIODE DE CHÔMAGE PLUS LONGUE

La tendance des faillites personnelles s'est inversée depuis 2013 (graphique 5). L'année a d'ailleurs été plutôt cahoteuse du côté de l'emploi. Le nombre de travailleurs a évolué en dents de scie et les postes à temps plein ont subi un recul en l'espace d'un an. La remontée du taux de chômage a fait mal puisque la période d'arrêt de travail s'est allongée (graphique 6). Avant la récession de 2008-2009, la durée moyenne du chômage<sup>2</sup> était inférieure à 20 semaines au Québec. Or, malgré la reprise économique, la période de chômage a continué de s'allonger pour bien des travailleurs et a même culminé à plus de 25 semaines à la fin de 2013. Ce délai de cinq semaines supplémentaires avant le retour au travail et, par conséquent, l'absence d'un revenu d'emploi sur une plus longue période n'a pas permis à certains ménages de tenir le coup, même avec l'aide gouvernementale temporaire. De plus, la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement fédéral, qui a récemment restreint la période couverte et le montant des prestations, a peut-être eu un impact.

**Graphique 6 – La durée moyenne du chômage s'est allongée**



\* Moyennes mobiles 6 mois  
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

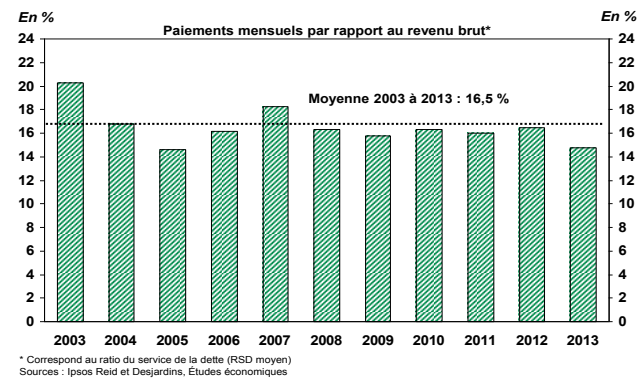
<sup>2</sup> Nombre de semaines consécutives durant lesquelles une personne a été sans travail et à la recherche d'un emploi ou mise à pied temporairement.

En somme, la combinaison d'une remontée ponctuelle du taux de chômage, du prolongement de la durée des arrêts de travail diminuant sur une plus longue période les revenus des sans-emplois et les changements effectués à l'assurance-emploi semblent expliquer l'augmentation des faillites au Québec en 2013.

**LE POIDS DE L'ENDETTEMENT N'EST PAS À LA HAUSSE**

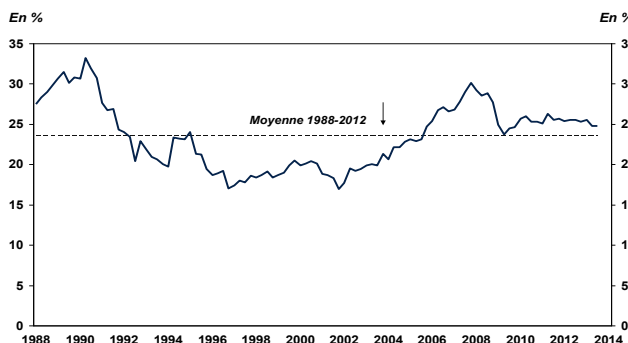
Les différents indicateurs représentatifs du poids de l'endettement total des ménages ne se sont pas détériorés l'an dernier. Selon la compilation des données de l'enquête *Canadian Financial Monitor* d'Ipsos Reid, le ratio des paiements mensuels des ménages par rapport à leurs revenus après impôts n'a pas augmenté en 2013 demeurant même en deçà de la moyenne des dix dernières années (graphique 7). La charge financière la plus importante pour les ménages propriétaires d'une résidence est habituellement le prêt hypothécaire. Or, malgré l'ascension des prix des propriétés depuis une dizaine d'années, le poids du paiement mensuel pour ce type d'emprunt est demeuré près de la moyenne historique (graphique 8) en raison de la baisse des taux d'intérêt survenue pendant la même période. La part des prêts hypothécaires en défaut de paiement depuis trois mois est d'ailleurs assez faible et rejoint la même proportion qu'au début des années 2000 (graphique 9).

**Graphique 7 – Le poids des versements en capital et intérêts n'a pas augmenté pour les ménages du Québec**



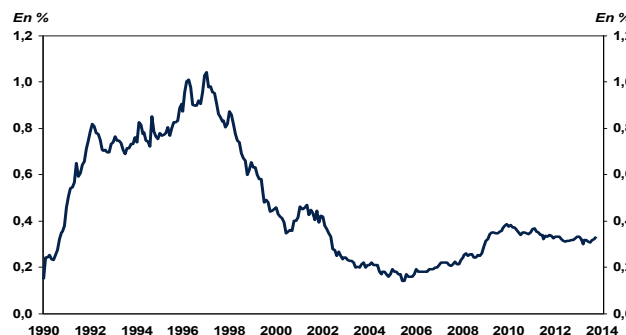
Par conséquent, les dettes hypothécaires ne semblent pas un fardeau financier, du moins à elles seules, pour les ménages propriétaires. En général, ce sont plutôt les dettes à la consommation et celles des cartes de crédit (graphique 10) qui entraînent des difficultés à effectuer les paiements mensuels et qui font basculer l'emprunteur en situation d'insolvabilité. Les emprunts contractés à l'aide d'une carte de crédit seraient le passif le plus souvent responsable des faillites et des propositions de redressement aux créanciers, selon le Bureau du surintendant des faillites Canada.

**Graphique 8 – Les paiements hypothécaires des Québécois sont raisonnables par rapport à leurs revenus après impôts**



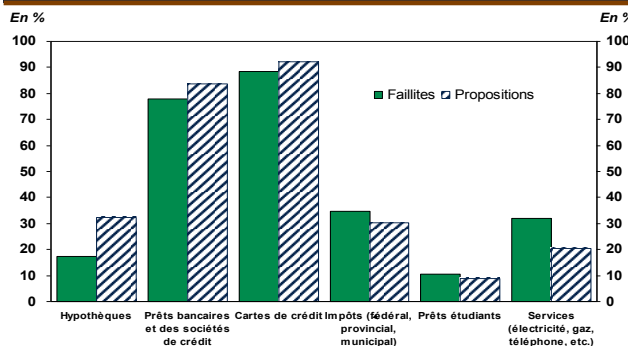
Sources : Association canadienne de l'immobilier, Conference Board et Desjardins, Études économiques

**Graphique 9 – Au Québec, le pourcentage des prêts hypothécaires en souffrance est relativement faible**



Sources : Association des banquiers canadiens et Desjardins, Études économiques

**Graphique 10 – Types de dettes les plus fréquentes des consommateurs insolubles au Canada**

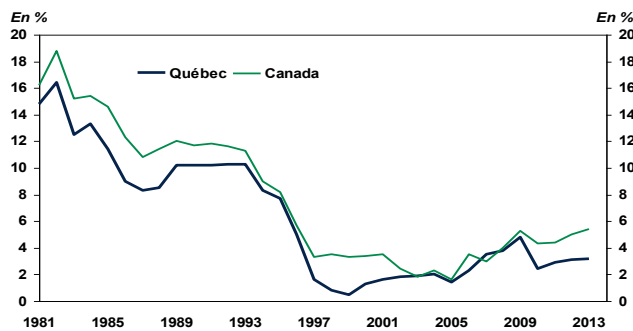


Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada et Desjardins, Études économiques

Dans le cas où un ménage doit suspendre l'un ou l'autre de ses paiements mensuels de diverses dettes, le choix s'arrête souvent sur les dettes à la consommation plutôt que sur l'hypothèque qui peut entraîner une saisie de la résidence par l'institution financière. De toute façon, la majorité des cas de faillites ne sont pas déclarés par des propriétaires, mais plutôt par des locataires qui disposent de peu d'actifs et de peu d'épargne.

Même si le poids de l'endettement total des ménages est resté contenu l'an dernier, il semble que les Québécois disposent d'une faible marge de manœuvre pour faire face à un imprévu, telle une diminution ponctuelle des revenus de travail. Le taux d'épargne s'avère d'ailleurs très faible (graphique 11), de sorte que le coussin financier de certains ménages est insuffisant en cas d'une perte d'emploi. Les difficultés d'effectuer les paiements mensuels sont également plus importantes dans cette situation. Il est plus pénible pour plusieurs ménages de tenir le coup puisque la durée moyenne de chômage s'est étirée depuis la dernière récession au Québec.

**Graphique 11 – La faiblesse du taux d'épargne rend les ménages vulnérables**



Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

### CERTAINS MÉNAGES SONT VULNÉRABLES

Même si le poids des dettes par rapport aux revenus des ménages a peu varié en 2013, une part croissante de ceux-ci peut rapidement se retrouver dans l'incapacité de respecter leurs obligations financières. Les statistiques d'insolvabilité en font foi. Le nombre de propositions soumises aux créanciers, qui a monté en flèche l'an dernier, et la légère hausse des faillites témoignent de la fragilité de plusieurs emprunteurs.

**Tableau 1 – Quels éléments de la situation financière des Québécois ont changé?**

Indicateurs	Niveau	Direction en 2013
<b>Marché du travail</b>		
• Taux de chômage	Faible	Remontée passagère En hausse Plus restreinte
• Durée du chômage	Élevée	
• Prestations d'assurance-emploi	–	
<b>Situation financière des ménages</b>		
• Paiements mensuels des dettes totales / revenus après impôts	Raisonné	Stables
• Paiements hypothécaires / revenus après impôts	Raisonné	Stables
• Part des prêts hypothécaires en défaut de paiement	Faible	Stable
• Taux d'épargne	Faible	Stable
<b>Taux d'intérêt</b>		
• Taux directeurs de la BdC	Faible	Stables
• Taux hypothécaires	Faible	En baisse

Source : Desjardins, Études économiques

Même si la situation semble sous contrôle pour l'ensemble des ménages, tout changement (tableau 1) pouvant affecter leurs revenus ou encore le poids des intérêts qu'ils ont à supporter peut rapidement devenir trop lourd. Les soubresauts du marché du travail qui ont caractérisé l'année 2013 ont suffi pour entraîner des conséquences majeures pour certains ménages. Dans le cas où une détérioration du contexte économique provoquait une vague importante de mises à pied, que les taux hypothécaires augmentaient plus vite que prévu ou qu'une baisse du prix des maisons survenait au Québec, les conséquences pourraient être beaucoup plus graves pour la situation financière des ménages. La légère remontée temporaire du taux de chômage et les conditions moins favorables pour les sans-emplois ont suffi pour renverser la tendance des faillites en 2013. Cela confirme que les ménages sont vulnérables à un quelconque changement qui affecte leur situation financière. La remontée des faillites n'est pas nécessairement le début d'une tendance lourde dans la mesure où l'accélération prévue de l'économie cette année se répercute positivement sur l'emploi.

**Hélène Bégin**  
Économiste principale